



RESERVER VOS CRENEAUX VIA L'ESPACE FAMILLE INOE

Pour rappel, les réservations aux différents créneaux sont obligatoires via le portail famille, elles doivent se faire avant le jeudi précédant avant midi, sous peine de surfacturations (voir tableau ci-dessous)

	CE QUE DIT LE REGLEMENT	DEPASSEMENT D'HORAIRE	PRESENCE NON RESERVEE	ABSENCE NON PREVENUE
RESTAURANT SCOLAIRE	Inscription et/ou annulation le jeudi précédant avant 12h sous réserve des disponibilités		Tarif majoré de 50 %	Tarif repas
TAP			Tarif majoré de 50 %	1 €
APS		10 € pour trois départs après 18h45	Montant d'une demi-heure doublée	Paiement d'une heure au tarif normal sans le goûter
APS Mercredis			Tarif majoré de 50 % sauf repas et goûter	Montant de l'inscription dû
ALSH Vacances				

Le calcul de vos [tarifs](#) se font au taux d'effort, il est donc individualisé, si vous ne nous avez pas transmis d'attestation de Quotient familial, le tarif plafond sera appliqué.



Accéder au [portail Famille](#)

Bienvenue sur votre Espace famille ! Vous êtes arrivé ici grâce au lien que nous vous avons envoyé. Attention, le lien n'est valable que 96h. Passé ce délai, si vous n'avez pas créé votre compte, vous devrez nous redemander un nouveau lien.

Le mail d'identification est le même que celui sur lequel vous avez reçu le lien d'accès. Le mot de passe doit comporter au moins 8 caractères, 1 chiffre, 1 minuscule, 1 majuscule. Il ne doit également pas être trop proche du courriel ou du nom de famille.

Une fois votre compte créé, vous arrivez sur votre tableau de bord. Vous retrouvez ici toutes les informations sur votre famille, les factures, les inscriptions, les documents de la structure.

Mairie de Mesquer

Mon tableau de bord

25/09/2020 VOUS ÊTES CONNECTÉ À VOTRE ESPACE !

Connecté en tant que [Nom]

Vous pouvez maintenant procéder aux réservations et/ou annulations de créneaux APS, Restaurant scolaire et ALSH sous réserve du respect des délais (jeudi précédant avant midi). En cas de non respect du délai, les présences non réservées dans les délais, les absences non prévenues dans les délais seront surfacturées (sauf raison médicale ou personnelle grave sur justificatif).
[Afficher la suite]

MA FAMILLE 2 Personnes	MES INSCRIPTIONS 8 En cours	MES RÉSERVATIONS
Afficher ma famille	Consulter mes inscriptions	Consulter mes réservations
MES FACTURES 1 A régler	MES DOCUMENTS 4 Attendus	HISTORIQUE DE MES ACTIONS



Inscrivez vos enfants aux activités souhaitées

L'inscription ne vaut pas réservation : La première démarche à effectuer c'est de choisir les activités auxquelles votre enfant participera, sur la capture ci-après, il n'y a pas encore d'inscription effectuée, il suffit alors de cliquer sur **MES INSCRIPTIONS**, puis il faut cliquer sur le nom de son enfant (ci-dessous, on voit que l'enfant n'a pas encore d'inscription)

Il faut ensuite cliquer sur la petite flèche au bout de la ligne du nom de l'enfant



 MA FAMILLE 1 Personne Afficher ma famille	 MES INSCRIPTIONS Consulter mes inscriptions	 MES FACTURES Consulter mes factures
 MES DOCUMENTS 8 Attendus Documents de ma famille	 HISTORIQUE DE MES ACTIONS Consulter mon historique	 DOCUMENTATION STRUCTURE 5 Télécharger des documents

Ensuite, cliquer sur **NOUVELLE INSCRIPTION**

En cours Avenir Terminée Réinit. **+ Nouvelle inscription**



- 3 possibilités s'offrent à vous : **ACCUEIL DE LOISIRS** (il s'agit des vacances) **PERISCOLAIRE** (Il s'agit de l'APS, de la Pause Méridienne et des TAP) ou **SECTEUR JEUNES** (Espace jeunes Mecredi, samedi et vacances)



Choisissez une des possibilités (ex : ci-après : périscolaire) et cliquez sur la petite flèche pour dérouler les activités proposées





- Sont donc proposées au sein de ces 3 possibilités :

Périscolaire 2020.2021 (APS, TAP)

Pause Méridienne 2020.2021 (Cantine)

Mercredi (Possible sauf si seulement repas)

Espace Jeunes :

Ej Mercredi Samedi

Ej Vacances



Nouvelle inscription

Accueil de loisirs | Péri-scolaire | Secteur jeunes

Activité *
ALSH Toussaint 2020

Activité
Service Enfance Jeunesse - Mairie de MESQUER / ALSH Toussaint 2020
Période du 19 Octobre 2020 au 30 Octobre 2020

Informations concernant l'activité
Attention date de fin d'inscription : le jeudi précédant avant 12h pour chaque semaine de vacances.

Groupe
+ 6 ans

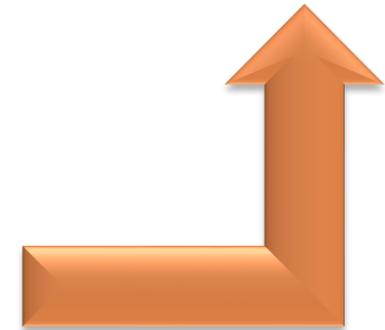
ANNULER ENREGISTRER

Pour l'Alsh, il ne s'agira que des Vacances
(3-12 ans)



Une fois l'activité choisie, cliquer sur **ENREGISTRER**, l'inscription est validée, mais attention, aucun créneau n'est encore réservé

VALABLE POUR TOUTES LES
INSCRIPTIONS





Réservez les jours et activités de vos enfants



The image shows two teal buttons. The left button is labeled 'MES INSCRIPTIONS' with a calendar icon and a checkmark, and '8 En cours' below it. The right button is labeled 'MES RÉSERVATIONS' with a calendar icon. A blue arrow points from the text 'Cliquez sur MES RÉSERVATIONS :' to the 'MES RÉSERVATIONS' button. Below each button is a link: 'Consulter mes inscriptions' and 'Consulter mes réservations'.

Cliquez sur le nom de l'enfant et sur la flèche qui est au bout de la ligne



The image shows a list of children. The first child's name is partially visible as 'GB' in a pink circle. The second child's name is partially visible as 'IB' in a blue circle. A yellow circle highlights a small downward-pointing arrow at the end of the first line, indicating a dropdown menu.



- Vous arrivez alors sur un calendrier où vous trouvez les jours et activités à choisir, vous pouvez opter pour un affichage à la journée, à la semaine ou au mois, sachez toutefois que tous les smartphones ne permettent pas de changer l'affichage et ne proposent qu'à la journée, voire semaine, vous pouvez tenter de basculer votre appareil pour un affichage horizontal



- Les cases **hachurées** ne peuvent être ni réservées, ni annulées, soit en raison d'un dépassement du délai de prévenance (Jeudi précédant avant midi), soit parce que le créneau est complet, les cadenas indiquent que les jours sont pointés en réel, donc non modifiables

Visualisez et éditez les réservations de votre enfant

Cases hachurées

05 Octobre 2020 - 11 Octobre 2020

Légende	05 LUN	06 MAR	07 MER	08 JEU	09 VEN	10 SAM	11 DIM
Périscolaire 2020-2021							
APS Matin 07.30 - 08.30							
APS matin 08.30 - 09.30							
APS soir 16.00 - 16.30							
APS soir 16.30 - 18.30							
TAP 15.00 - 16.30							
Multisport 16.30 - 17.30							
Multisport 17.30 - 18.30							
Mercrredi après-midi 2020-2021							
Acc midi 12.00 - 13.15							
A.M. 13.15 - 18.30							
Gouter							
Pause Méridienne 2020-2021							
Acc midi 12.30 - 13.20							



- Lorsque les cases ne sont pas hachurées, vous pouvez cocher et décocher les séances souhaitées comme bon vous semble, sachez que techniquement il est indispensable **de cocher les deux créneaux APS du Mercredi matin, du lundi et du jeudi soir** (ne vous inquiétez pas, ce qui sera facturé sera le réel et non le prévisionnel)
- Nous vous conseillons de réserver vos créneaux le plus tôt possible et d'anticiper au mois pour ne pas oublier de le faire, nous vous rappelons qu'en respect du [règlement intérieur du Service Enfance Jeunesse](#), **chaque réservations et/ou annulations ne peuvent se faire que jusqu'au jeudi précédant avant midi, sauf Espace Jeunes (sauf raison médicale ou personnelle sur justificatif, présenté dans les 72h) . En cas de non-respect de ce délai, une surfacturation sera appliquée**

LÉGENDE	12 LUN	13 MAR	14 MER	15 JEU	16 VEN	17 SAM	18 DIM
Périscolaire 2020-2021							
APS Matin 07:30 - 08:30							
APS matin 08:30 - 09:00							
APS soir 16:00 - 16:30							
APS soir 16:30 - 18:30							
TAP 15:00 - 16:30							
Multisport 16:30 - 17:30							
Multisport 17:30 - 18:30							
Mercredi après-midi 2020-2021							
Acc midi 12:00 - 13:15							
A.M. 13:15 - 18:30							
Gouter							
Pause Méridienne 2020-2021							
Acc midi 12:30 - 13:30							

Inscriptions et réservations réussies